



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2023 – B - 018

Séance du 3 mai 2023



**ADHESION 2023 AU CENTRE REGIONAL DES ENERGIES RENOUVELABLES  
(CRER)**

-----

L'an deux mille vingt-trois, le 3 mai à 18h00 heures, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 28 avril 2023.

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames Valérie BERTIN, Céline COLLET-DUFAYS et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Jean-Luc LEGER, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Claude BIALOUX et Alain DETOLLE.

**ETAIT EXCUSE** : Didier TERNAT

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

Le Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER), membre du réseau Faire, assure la mission d'Espace Info Energie auprès des particuliers et des entreprises du bâtiment.

Les entreprises, les collectivités et les établissements tertiaires font appel au CRER pour agir sur la maîtrise de l'énergie ou recourir aux énergies renouvelables.

Le CRER conçoit et anime les formations sur l'énergie avec des intervenants spécialisés et confirmés.

Dans ce cadre, le Centre Aquasud fait l'objet d'une étude par le CRER.

Considérant l'intérêt pour le territoire de développer les énergies renouvelables, il apparaît opportun d'adhérer au CRER au titre de l'année 2023.

Le montant de la cotisation des collectivités 2023 s'élève à 1 000,00 €.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- DECIDE d'adhérer à l'association Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER) pour l'année 2023 et de lui verser la cotisation afférente d'un montant de 1 000,00 €.

Ainsi fait et délibéré le 3 mai 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le

La Présidente,  
Valérie BERTIN

